

# Déclaration de la Convention nationale au peuple français sur la conspiration qui vient d'être découverte, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Barrère de Vieuzac Bertrand. Déclaration de la Convention nationale au peuple français sur la conspiration qui vient d'être découverte, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 99-101;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20271\\_t1\\_0099\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20271_t1_0099_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[Commune de Paris, 2 germ. II. Etat au 1<sup>er</sup> germ.] (1).

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie .....	466
Hospice du ci-devant Evêché .....	110
Grande-Force .....	620
Petite-Force .....	312
Sainte-Pélagie .....	245
Madelonnettes .....	287
Abbaye .....	123
Bicêtre .....	829
A la Salpêtrière .....	442
Chambres d'arrêt, à la Mairie .....	79
Fermes .....	31
Luxembourg .....	517
Maison de suspicion, rue de la Bourbe..	461
Brunet, rue de Buffon .....	48
Les Picpus, fbg St-Antoine .....	172
Réfectoire de l'Abbaye .....	92
Les Angloises, rue St-Victor .....	121
Les Angloises, rue de Loursine .....	114
Caserne, rue de Vaugirard .....	97
Les Carmes, rue de Vaugirard .....	272
Les Angloises, fbg St-Antoine .....	71
Ecoissais, rue des fossés St-Victor ....	92
Saint-Lazare, fbg Saint-Lazare .....	626
Maison Mahay, rue du Chemin Vert ..	85
La Chapelle, rue de la Folie Renaud ....	44
Belhomme, rue de Charonne, n° 70 ....	93
Bénédictins anglais, rue de l'Observa- toire .....	77
<b>Total général .....</b>	<b>6 525</b>

## 54

Un membre du comité de salut public [BARRÈRE] fait lecture d'une proclamation au peuple français, relative à la conspiration dont la liberté vient d'être menacée; la Convention nationale l'adopte, en ordonne l'envoi aux départemens et aux armées, et la distribution au nombre de six exemplaires à chacun de ses membres.

Suit la proclamation.

### LA CONVENTION NATIONALE AU PEUPLE FRANÇAIS

Au moment où la nation s'élève par des victoires à ses glorieuses destinées, au moment où elle prépare de nouveaux combats contre les tyrans de l'Europe, leurs vils suppôts, déguisés au milieu de nous, alloient assassiner la liberté, et précipiter le peuple dans l'infortune et l'esclavage.

Le plan d'une contre-révolution sanglante étoit préparé.

La représentation nationale devoit disparaître sous le fer des assassins.

Le sang des patriotes devoit être prodigué à la fureur des conjurés.

(1) C 297, pl. 1032, p. 28.

Le gouvernement républicain devoit être anéanti, pour y substituer les crimes de la tyrannie.

Les armées devoient être livrées à l'incertitude des événemens ou à la perfidie de quelques chefs; et quand la tyrannie auroit été établie dans l'intérieur, les armées étrangères auroient consommé l'attentat.

Cette horrible conjuration, profonde dans ses moyens, immense dans ses ramifications, s'est ourdie chez l'étranger, s'est organisée à côté de nous. Le succès de cette conjuration étoit confié aux ennemis connus de la révolution, aux prisonniers criminels, et à des hypocrites qui trompoient le peuple en jouant le patriotisme.

En un jour, en quelques heures, à un signal donné, tous les contre-révolutionnaires étoient réunis, tous les scélérats armés, toutes les prisons ouvertes, tous les assassins déchaînés, et la Convention entourée tout-à-coup de ruines, de cadavres et du sang des patriotes.

En vain nos efforts constans avoient soutenu le gouvernement révolutionnaire: d'un côté, on lui avoit imprimé une inertie fatale; de l'autre, toutes les mesures étoient contre-révolutionnées.

Depuis quelques jours les spectacles étoient remplis d'aristocrates, et les rues couvertes de conjurés. Les femmes insultoient par un luxe insensé à la misère publique, et la voracité des égoïstes appeloit la famine au dedans, tandis que des stipendiés la préparoient au dehors.

Tous les vents portoient l'orage sur la représentation nationale et sur les patriotes, tandis que la calomnie et la trahison inondoient les départemens et les armées de fausses nouvelles.

Dans l'un, on publioit que l'ennemi étoit à six lieux de Paris; dans l'autre, on disoit qu'il y avoit eu un projet de prendre la cocarde blanche; plus loin, on racontait que Paris étoit cerné par les troupes étrangères.

A Paris, on insinuoit, pour effrayer le peuple, que la Vendée s'étoit grossie, et l'opinion déchirée recevoit à chaque instant des impressions funestes à la liberté.

Dans quelques villes, on avoit voilé d'un crêpe funèbre la déclaration des droits de l'homme, et l'on déroboit à la vue des citoyens les bases éternelles de la République.

Par-tout on arrêtoit les subsistances que le commerce apporte à la population immense de Paris, et l'on jetoit dans la rivière ou l'on laissoit avarier les subsistances qui y étoient ramassées.

Pendant que certains conjurés excitoient le peuple à l'insurrection, Ronsin, l'un d'eux, placé à la tête d'une partie de la force armée, avoit apparu avec quelques officiers dans toutes les prisons, comme pour y faire la revue d'autres conjurés. Ainsi donc quelques intrigans, masqués en patriotes, avoient conçu le projet d'où tant de sacrifices du peuple, tant de travaux de ses représentans, tant de courage de ses armées, l'ont fait éclore.

Non, citoyens, leurs vœux impies ne seront pas remplis. Les conjurés sont saisis; ils sont déjà en présence de la justice.

Connoissez les projets exécrables qu'ils avoient médités : vous n'aurez encore qu'une faible idée des maux qu'ils vous réservoient.

Il falloit préparer par la famine une crise forte pour anéantir la liberté publique; il falloit amener les citoyens à un excès de besoin et de malheur, pour les empêcher de s'effrayer du despotisme. Ignorant la vertu du peuple qu'ils n'aimèrent jamais, et ne mesurant que le désespoir qu'ils vouloient exciter en lui, ils osoient espérer de lui donner un tyran sous un nom déguisé. et les marches du nouveau trône, relevé par la main sanglante du crime, étoient les cadavres des républicains.

Combien de moyens étoient déjà employés ! Des détachemens nombreux d'hommes dévoués à la conjuration étoient répandus par tout.

Des amas d'armes, de boulets et de munitions étoient préparés; on en retrouve chaque jour dans la Seine.

Des aides-de-camp de l'infâme Charette, des chevaliers du poignard reconnus dans la journée du 10 août, et des émigrés étoient rentrés impunément dans Paris; des déserteurs autrichiens étoient entassés dans des casernes.

Des listes de proscription étoient faites; le choix des victimes étoit indiqué; le déchaînement des aristocrates détenus étoit le prix de leur atroce complicité avec les conjurés; la destruction de la représentation nationale étoit provoquée; la perte des plus ardens défenseurs des droits du peuple étoit jurée, et tout coïncidoit pour commettre ce grand attentat.

Déjà un grand nombre de satellites des conjurés nous environnoient. Il en arrivoit tous les jours. Les contre-révolutionnaires accouroient de toutes parts.

Déjà le service des troupes préposées à l'arivage des subsistances étoit paralysé, ou recevoit une fausse direction. Les subsistances étoient arrêtées ou cachées, et les moyens d'approvisionnement, atténués ou anéantis. On s'assuroit de toutes les communications; on interceptoit tous les passages.

La monnoie et la trésorerie nationale devoient être pillées; et l'on osoit croire qu'en distribuant des métaux et des assignats on tromperoit, on séduiroit le peuple. Ah ! qu'ils te connoissent mal, ces vils conspirateurs, s'ils pensent qu'il puisse exister pour toi un trésor plus précieux que ta liberté ! Ils ne voient donc pas les sacrifices journaliers que tu fais pour elle, ton sang prodigué aux armées, tes sueurs répandues pour fertiliser les campagnes, et tes bras toujours en activité pour fabriquer des salpêtres et forger des armes.

Citoyens, plusieurs factions, qui seront successivement punies, trempoient dans la même conjuration : tant le parti de l'étranger, qui tient à sa solde tous les vices de la royauté et tous les crimes de l'avarice, avoit jeté parmi nous de profondes racines !

Une faction a été chargée d'avilir la représentation nationale par la corruption des richesses; une autre devoit l'assassiner par l'impulsion violente d'une famine factice; une troisième cherchoit à dégoûter, par toutes les calomnies, le peuple, de ses représentans, et par tous les dangers, les représentans, de la représentation même; toutes ensemble avoient reçu l'ordre d'entraver sans cesse le gouvernement,

de contre-révolutionner ses mesures, et d'anéantir insensiblement le peuple par les hypocrites, et la liberté par la licence.

Eh quoi ! lorsque la République s'élançoit du sein des orages et des trahisons, vers les institutions qui doivent assurer la liberté; quand les représentans du peuple font des lois populaires qui terrassent l'aristocratie, et qui distribuent les richesses des conspirateurs aux patriotes peu fortunés; quand le fléau de la mendicité va disparaître devant une plus juste distribution de la fortune, de viles passions et de basses intrigues s'opposeroient à sa grandeur ! le crime et l'assassinat l'arrêteroient dans son essor, et l'affermissement de la République seroit plus difficile que le rétablissement du despotisme !

Loin de nous, citoyens, une aussi affligeante pensée. S'il pouvoit exister encore, au milieu de la révolution, de ces hommes modérés, égoïstes ou indifférens, fléaux des Républiques, la stabilité des lois nouvelles devroit du moins les intéresser, comme le gage unique de leur sûreté personnelle.

Ce n'est pas au milieu des guerres civiles, dans la dégradation des droits du peuple, dans l'anéantissement de sa représentation, que ces modérés imprudens, ces égoïstes barbares et ces propriétaires orgueilleux jouiroient de leur fortune ou de leur indifférence. Ce n'est pas lorsqu'un grand nombre d'assassins salariés se répandoient dans les villes, que des troupes indisciplinées inonderoient les campagnes, que les citoyens provoqués par la faim et divisés par le tyran se détruiraient entr'eux; ce n'est pas lorsque toutes les propriétés seroient incertaines, la vie de chacun menacée, et la terreur ou les larmes dans toutes les familles, que nous pourrions résister aux armées ennemies, préserver nos ports, garantir nos foyers de l'incendie, et le nom français d'une honte éternelle.

Que cette conjuration dévoilée et punie serve donc à nous rallier tous, à nous unir, à nous serrer les uns contre les autres : que toute la République imite Paris : son esprit public, parvenu à la plus grande hauteur dans ces circonstances terribles, nous présage tous les succès de la liberté.

Avec quelle rapidité et quel sentiment patriotique les citoyens de Paris se sont portés autour de la représentation nationale ! avec quelle touchante énergie ils viennent de se montrer pour la défense de la République et la sûreté des représentans ! Aujourd'hui, des hommes qui avoient usurpé une réputation de patriotisme, sont mis en jugement; hier, c'étoit un jour de fête civique autour de la Convention et dans Paris. Aujourd'hui, on s'occupe de punir les traîtres de l'intérieur, hier on portoit du salpêtre pour les assassins du dehors.

Quel moment pour déployer toutes les ressources nationales, pour réclamer les secours et invoquer l'union indissoluble de toutes les parties de la République ! la Convention vient d'arrêter par son courage cette terrible secousse qui devoit bouleverser toutes les idées, diviser les citoyens, introduire les armées étrangères, et faire périr la République.

Quel est le Français qui oseroit supporter l'idée même d'un pareil avenir ? Ne serions-

nous plus cette nation libre et guerrière, qui a abattu dans la même année la tête du tyran et proscrit toutes les aristocraties; qui a terrassé l'hydre du fédéralisme; qui a chassé les Anglais de Dunkerque, les Espagnols de Toulon, le Prussien de Landau, les Autrichiens de Maubeuge, et les brigands royalistes de la Loire et de la Vendée ?

Non, non, les cris des victimes du patriotisme ne protesteront jamais contre nous; nous sauverons la République et les républicains.

Des mesures promptes et terribles sont prises dans l'intérieur; les armées ne respirent que la haine des tyrans et brûlent de les vaincre. Ainsi, du centre aux frontières, peuple, soldats, législateurs, tous votent la mort des traîtres et l'anéantissement absolu des factions criminelles; tous votent une campagne terrible contre les hordes étrangères, le bannissement prochain des ennemis de la révolution, la marche du gouvernement révolutionnaire, et l'affermissement de la République.

Citoyens, nous ne cesserons de vous répéter cette vérité : Le gouvernement d'un peuple libre n'a d'autre garantie que la justice et la vertu du peuple. Il est donc vrai que ceux qui cherchent à altérer sa justice et à corrompre sa vertu, ôtent au gouvernement sa garantie, et au peuple son gouvernement. Ils doivent donc périr plutôt que la République.

La Convention nationale ne veut et ne peut vouloir que la République, parce que le peuple a voulu et veut la République : ceux qui corrompent ou détruisent la garantie du gouvernement ne veulent donc pas la République. Il faut donc aussi que les corrupteurs périssent, ou la République ne sera jamais affermie. Méconnaître ces vérités, c'est faire renaître l'espérance des conspirateurs, établir l'impunité des traîtres, rallier les conjurés du dehors, et faire courir de nouveaux dangers au peuple et à la liberté.

Mais telle la Convention nationale s'est montrée lorsqu'il s'est agi de punir les fédéralistes et le tyran, telle elle se montrera toujours pour punir les faux patriotes et les traîtres. Quand elle pense aux biens de tout genre qui doivent résulter des lois républicaines pour les Français, elle ne peut s'empêcher de leur rappeler que le plus grand des forfaits est de s'opposer à l'affermissement de la République, et de rejeter la nation dans les chaînes qu'elle a brisées.

La Convention nationale invite tous les citoyens à démasquer les charlatans en patriotisme, et à dénoncer les traîtres, à maintenir la dignité du peuple français, et à étendre le principe politique de l'unité de la République à l'unité des esprits et des cœurs.

Elle ne cessera de poursuivre tous les attentats contre la liberté, toutes les injustices, toutes les négligences des fonctionnaires publics elle punira leur orgueil, et les forcera de se renfermer dans les bornes de leurs fonctions; elle fera cesser, par tous les moyens que la puissance du peuple a remis dans ses mains, tous les abus par lesquels on s'est efforcé de corrompre ou de paralyser le gouvernement révolutionnaire.

Et vous, soldats de la République, suivez le cours de vos victoires : c'est pour vos succès

que nous travaillons en faisant tomber les têtes conspiratrices; ce sont des trahisons que nous éloignons de vos camps, des intelligences que nous détruisons dans les places, des défaites que nous épargnons à votre courage. Ce sont vos amis, vos frères, vos familles que nous défendons en détruisant les factions de l'intérieur, comme vous les défendez en exterminant les armées de l'étranger.

La Convention nationale rappelle à tous les citoyens et à tous les fonctionnaires, que la justice et la probité sont à l'ordre du jour dans la République Française (1).

Cette proclamation a été souvent applaudie (2).

## 55

Le même membre [BARÈRE] propose, au nom du comité de salut public, un projet de décret portant que les grains arrivés de l'étranger ne seront vendus au peuple que sur le pied du *maximum* (3).

BARÈRE. Je viens vous proposer, au nom du comité, le moyen de donner au peuple, au prix du *maximum*, des subsistances venues de l'étranger.

Les frais de transport des grains occasionnent une augmentation et une inégalité de prix que la Convention a voulu faire cesser.

Elle n'aurait pas rempli l'objet proposé en laissant à la charge du peuple les frais de transport qui, dans les lieux éloignés, augmenteraient considérablement le prix des grains et porteraient le pain à un taux excessif.

Les versements, qui doivent s'exécuter rapidement, sont retardés par l'effet de la crainte conçue par plusieurs habitants des campagnes de se voir obligés de racheter dans quelques mois, à grands frais, des grains qu'ils trouvent présentement dans leurs communes, et qu'ils doivent néanmoins partager avec leurs frères domiciliés dans des districts dont les ressources ne se prolongent ordinairement que jusqu'au printemps.

Ces versements doivent se faire de proche en proche dans la proportion des besoins plus ou moins urgents; des remplacements successifs rempliront à temps ce qui pourra manquer dans un temps plus éloigné à la consommation des districts qui auront satisfait aux réquisitions qui

(1) P.V., XXXIV, 44-52. Texte imprimé, daté du 5 germ. signé du bureau de la Conv., 8 pages (B.N., 8° Le <sup>ns</sup> 734-762, 2 ex.; (AD xviii<sup>c</sup> 244, n° 14 et C 296, pl. 1003, p. 12); B<sup>in</sup>, 5 germ.; *Ann. patr.*, nos 449 et 450; *C. Eg.*, n° 586 et 587; *Mon.*, XX, 22-24; *M.U.*, XXXVIII, 62-64; *J. univ.*, n° 1581; *Débats*, n° 549, p. 23-27; *Audit. nat.*, nos 548 et 549; *J. Perlet*, nos 550 et 551. Mention ou extraits dans *Mess. soir*, n° 582; *J. univ.*, n° 1580; *Ann. patr.*, n° 446; *J. Perlet*, n° 547; *M.U.*, XXXVIII, 46; *J. Mont.*, n° 130; *C. univ.*, 3 germ.; *Audit. nat.*, n° 546; *F.S.P.*, n° 263; *J. Sablier*, n° 1214; *Rép.*, n° 93, p. 370.

(2) *C. Eg.*, n° 582; *Batave*, n° 401 (« La lecture de cette proclamation est interrompue par des applaudissements unanimes »).

(3) P.V., XXXIV, 52. *C. Eg.*, n° 582; *J. Perlet*, n° 547; *J. Sablier*, n° 1214; *Audit. nat.*, n° 546; *Mess. soir*, n° 582; *Batave*, n° 401.